

Conditions générales de vente pour les utilisateurs -

Instructions d'utilisation du Tunnel de lavage Balneocar

En utilisant les installations de lavage de Balneocar, vous acceptez sans réserves les conditions générales de vente suivantes :

1. Respect des consignes : Les consignes du personnel doivent être strictement respectées, notamment en ce qui concerne l'approche et la mise en place sur le convoyeur, les obligations de sécurité et les autres spécifications liées à nos droits de propriété. En cas de non-respect de ces règles, nous réservons le droit d'émettre une interdiction de séjour temporaire ou permanente sur nos installations de lavage.
2. Code de la route : Le code de la route s'applique à l'ensemble des locaux des centres Balneocar. Il est impératif de respecter toutes les règles de circulation et de sécurité en vigueur.
3. Instructions d'utilisation du véhicule : Il est essentiel de respecter les instructions d'utilisation fournies par le constructeur du véhicule pour une utilisation dans un centre de lavage auto. Balneocar ne peut être tenu responsable des spécificités des véhicules présents du parc automobile.
4. Consignes de déplacement : Le client doit respecter les données de consignation de déplacement par nos opérateurs. Aucun déplacement autonome n'est autorisé. Balneocar décline toute responsabilité en cas de casse des accessoires tels que l'antenne, les essuie-glaces, la trappe à essence, les ailerons et tout autre accessoire non d'origine.
5. Manœuvre du véhicule : Le client est responsable de la manœuvre de son véhicule jusqu'au système d'insertion automatique. Le personnel ne peut pas prendre en charge le véhicule lors d'un lavage au tunnel.
6. Précautions supplémentaires : Lors du passage au tunnel de lavage, veuillez prendre les précautions suivantes :
 - Mettez le véhicule au point mort ou en position neutre, avec le moteur allumé.
 - Éteignez les essuie-glaces, y compris la commutation d'intervalle et le capteur de pluie.
 - Ne freinez pas et ne braquez pas les roues.
 - assurez-vous que les volets de réservoir et de maintenance sont bien verrouillés.
 - Les plaques d'immatriculation doivent être correctement et solidement fixées.
 - Retirez les barres de toit et les structures gênantes.
 - Dévissez les antennes ou insérez-les si elles sont flexibles.
 - Retirez les enjoliveurs de roue de secours pour les SUV.
 - Les antennes non flexibles doivent toujours être démontées pour éviter toute dégradation. Dans le cas contraire, Balneocar se réserve le droit d'appliquer l'option galerie.
7. Restrictions relatives aux véhicules : Le tunnel de lavage accepte tous les types de jantes, avec une largeur maximale admissible de 330 mm et une hauteur de pneu d'au moins 55 mm. Les pneus tirés ne sont pas autorisés.
8. Vérification de l'état du véhicule : Avant de passer dans le lavage, il est de la responsabilité du client de vérifier l'état de son véhicule.
9. Demandes spécifiques : Aucune demande spécifique concernant les tapis, les passages de porte ou l'intérieur des jantes ne sera prise en compte lors du passage au tunnel.
10. Refus de passage : Balneocar se réserve le droit de refuser le passage d'un véhicule jugé trop sale lors d'un lavage ECO (sans pré-lavage manuel).
11. Lavage des passages de roue : Les passages de roue ne sont effectués que lors d'un lavage ZEN + CHASSIS ou d'un lavage PRESTIGE.
12. Interdictions : Le lavage moteur est strictement interdit. Les deux-roues sont également strictement interdites.
13. Modification de la vitesse de fonctionnement : Balneocar se réserve le droit de modifier la vitesse de fonctionnement du tunnel.
14. Carte de fidélité Balneocard: Les conditions et avantages particuliers liés à la carte de fidélité Balneocard ne sont applicables que sur présentation de la carte.
15. Utilisation du téléphone ou d'autres organes de conduite : L'utilisation du téléphone ou de tout autre organe de conduite du véhicule pendant le passage au tunnel entraîne la révocation des droits de contestation.

Clause de non-responsabilité :

Balneocar décline toute responsabilité dans les cas suivants :

1. Accessoires non fournis par le constructeur : Aucune responsabilité n'est assumée pour les accessoires qui n'ont pas été fournis et installés par le constructeur du véhicule.
2. Dépassement des pneus par les jantes : Les jantes ne doivent pas dépasser les pneus. Tout dommage résulté d'un dépassement est de la responsabilité du client.
3. Véhicules avec des dommages antérieurs : Aucune responsabilité n'est engagée pour les véhicules présentant des dommages antérieurs, des dommages visibles à la peinture (tels que des éclats de pierre) ou reçus d'une feuille.
4. Jantes très polies : Les jantes polies sont sensibles et ne conviennent pas aux lavages automatiques. Balneocar décline toute responsabilité pour les dommages causés à telles jantes.
5. Véhicules immatriculés depuis plus de 25 ans : Aucune responsabilité n'est assumée pour les véhicules qui ont été immatriculés pour la première fois il y a plus de 25 ans.

En utilisant nos installations de lavage, vous avez utilisé et sans réserve ces conditions générales de vente.

